

Véronique PARRA
Directrice du Primaire
Mél : dirprim@francobolivien.edu.bo

La Paz, le 22 Avril 2025

Compte-rendu Conseil d'école n°1 16 avril 2025

Présents :

Membres siégeant avec voix délibérative :

- Mme Véronique Parra, Directrice primaire, Présidente de séance.
- Mme Maria Feranda Maurin, enseignante PS
- Mme Caroline Richard, enseignante MS
- Mme Andrea Barragan, enseignante MS
- Mme Sabine Canéla, enseignante GS
- Mme Kattia Sauma, enseignante GS
- Mme Magali Laure, enseignante CP
- Mme Beatriz Zambrana, enseignante CE1
- M. Eric Gaiffe, enseignante CE1
- Mme Marina Marzocca, enseignante CE2
- Mme Cécile Pascual, enseignante CE2
- Mme Clémentine Vigna, enseignante CM1
- Mme Sandrine Mayer, enseignante CM1
- M. Aurélien Maurin, enseignant CM2
- M. Pierre Ferrier, enseignant CM2
- Mme Laura Lozano, enseignante documentaliste
- Mme Maya Lavagnino, parent représentant élu titulaire
- Mme Roxana Espinosa, parent représentant élu titulaire
- Mme Monica Pando, parent représentant élu titulaire
- Mme Georgina Yopez, parent représentant élu titulaire
- Mme Hélène Ménard, parent représentant élu titulaire
- M. Miguel Maidana, parent représentant élu titulaire
- Mme Cécilia Andrade, parent représentant élu titulaire
- Mme Lien Marie Merre, parent représentant élu suppléant
- Mme Carla Nemtala, parent représentant élu titulaire
- Mme Roxana Delvoy, parent représentant élu titulaire

- Mme Marieth Lopez, parent représentant élu titulaire
- Mme Erika Maidana, parent représentant élu titulaire
- Mme Hiedi Espada, parent représentant élu titulaire

Membres siégeant à titre consultatif :

- M. Denis Geistlich, Proviseur
- Mme Angela Pena, Directrice adjoint
- Mme Delphine Hervet, Directrice administrative et financière
- Mme Carolina Chacon, Présidente APF
- Mme Beatriz Troche, parent représentant élu suppléant

Absent/e/s :

- M. Pablo Aramayo, Président de l'IFBE
- Mme Stefany Baldiviezo, parent représentant élu titulaire
- Mme Camila Navarro, parent représentant élu titulaire
- Mme Zally Humerez, parent représenatnt élu titulaire

➤ Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école :

Le conseil d'école est l'organe central de la démocratie scolaire en école maternelle et élémentaire. Il traite du fonctionnement pédagogique et éducatif de l'école et favorise le dialogue entre les différents acteurs.

Composition

- Présidé par le directeur
- Regroupe les enseignants, les représentants des parents d'élèves élus, les représentants de la collectivité de tutelle (chef d'établissement AEF, ambassade, comité de gestion),
- Membres consultatifs : psychologue, infirmière,
- Invités selon les sujets (ex : élèves en cycle 3).

Fonctionnement

- Se réunit au moins une fois par trimestre, après les élections de parents,
- Convoqué par le directeur avec un ordre du jour,
- Décisions prises à la majorité des présents (pas de procuration).

Attributions principales

1. Validation de projets : adopte le règlement intérieur, donne un avis sur les horaires, approuve le projet d'école.
2. Fonctionnement pédagogique : avis sur l'utilisation des moyens, amélioration de la vie scolaire, inclusion, partenariats.
3. Dialogue éducatif : favorise les échanges parents-enseignants, réfléchit aux activités périscolaires et projets culturels.

Spécificités AEFE

- L'autorité de tutelle est le comité de gestion ou le chef d'établissement, selon le statut.
- Le règlement intérieur doit respecter la réglementation française tout en s'adaptant au contexte local.
- Collaboration possible avec le conseil d'établissement dans les structures unifiées.

➤ Organisation pédagogique : effectifs / classes

Niveau	Effectif Total	Répartition par classe
PS	8	8 PSA
MS	39	19 MSA, 20 MSB
GS	52	17 GSA, 17 GSB, 18 GSC
CP	49	16 CPA, 16 CPB, 17 CPC
CE1	59	20 CE1A, 20 CE1B, 19 CE1C
CE2	78	22 CE2A, 19 CE2B, 19 CE2C, 19 CE2D
CM1	87	23 CM1A, 21 CM1B, 21 CM1C, 22 CM1D
CM2	85	21 CM2A, 22 CM2B, 21 CM2C, 21 CM2D
Total Maternelle	99	
Total Élémentaire	359	
Total Global	458	

➤ Vote du règlement intérieur.

Le règlement est distribué pour avis consultatif.

Le règlement est soumis au vote des membres du conseil d'école. Laisse en lecture et sera voté lors du prochain Conseil d'école.

➤ Projets pédagogiques : sorties/ voyages.

Voir document de présentation joint.

- Mise en place des cartes de cantine.

Voir document de présentation joint.

- Ecole des parents : investissement des parents dans le projet scolaire. (pratique du français / plurilinguisme/ difficultés mathématiques)

Proposition de date 29 mai le matin pour un petit déjeuner au restaurant La Bastille ; thématique abordée : Hygiène de vie et réussite scolaire.

- Travaux : chauffage, aire récréative, réfection du bloc primaire etc...

Voir document de présentation joint.

- Questions diverses :

- Surveillance des sanitaires (maternelle et élémentaire)

Le dispositif reste identique à celui de l'an dernier. Aucune modification n'a été apportée concernant les caméras.

- Sécurité aux abords de l'établissement

Un agent de police est présent le matin pour sécuriser la traversée piétonne. Les agents de sécurité de l'établissement assurent également la surveillance de l'ensemble du site.

- Peinture des lignes au sol

La signalisation horizontale est rafraîchie deux fois par an. La prochaine intervention est prévue en juillet 2025.

- Horaires des réunions parents/enseignants

Les réunions se tiennent à partir de 18h30. Les enseignants proposent plusieurs créneaux pour faciliter la remise des bulletins.

- Entretien des espaces verts dégradés

Les zones concernées doivent être identifiées avec Delphine pour planifier les interventions nécessaires.

- Éclairage dans la rue adjacente à l'établissement

Ce point va être soumis à la Mairie.

- Projet d'aménagement de la cour de récréation du primaire
cf point 7 travaux.

- Bourses scolaires.

- Présentation du programme pHARe

Le programme pHARe (Prévention du Harcèlement à l'École), déployé dans le réseau AEFE, repose sur huit piliers :

1. Formation des personnels
2. Enseignement explicite
3. Protocole de signalement
4. Implication des élèves (ambassadeurs)
5. Partenariats
6. Dispositifs de suivi

- Évaluation

Il mobilise toute la communauté scolaire afin d'assurer un climat serein et inclusif.

- Ateliers sur l'usage des réseaux sociaux
Cette thématique pourrait être intégrée dans le cadre de l'École des Parents.
- Programmes scolaires : Se référer au site EDUSCOL pour les programmes nationaux.
Les enseignants suivent une programmation par cycle de 3 ans. Cette année, les conseils de cycles retravaillent les programmations pour intégrer les nouveaux programmes applicables en février 2026.
- Cours de natation
Les CM1 débiteront les cours le jeudi 22 avril, chaque jeudi jusqu'au 10 juillet.
Les CM2 commenceront la semaine du 1er septembre, jusqu'à la semaine du 20 novembre 2025.
Pas d'atelier de natation prévu dans l'immédiat les après-midi.
- Programmes d'EPS (malla curricular deporte)
Même principe que pour les autres disciplines : se référer aux cycles sur EDUSCOL et à la programmation par niveau.
- Remplacement de M. Ferrier
Le recrutement est en cours. La prise de poste est prévue pour août 2025. La date précise d'arrivée reste à confirmer. Le CV du candidat est réservé au service RH.
- Bibliothèque (BCD)
Deux personnes y travaillent. Elle a été temporairement fermée en raison de la réception d'une importante commande de livres depuis la France. La reprise des prêts est prévue pour le lundi 21 avril 2025.
- Classe CM2D : enseignement de l'anglais
Les familles souhaitent que le programme d'anglais soit clarifié et que l'enseignante s'exprime uniquement en anglais. Personne référente: Marie-Noëlle Chenevois.
- Orientation vers l'Alliance Française
Il n'y a aucune obligation. Toutefois, il est de notre responsabilité d'informer les familles si un élève présente des difficultés en français, afin de leur proposer un accompagnement préventif pour éviter des situations de décrochage futur.
- Le label EFE3D, porté par l'AEFE, engage les établissements français à l'étranger dans une démarche de développement durable, en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Il vise à éduquer les élèves, mobiliser toute la communauté scolaire et valoriser les actions responsables. L'alimentation saine est un axe central, lié aux ODD sur la faim, la santé, la consommation responsable et le climat. Les établissements peuvent agir par le biais de repas équilibrés, de potagers pédagogiques, d'ateliers cuisine et de campagnes de sensibilisation. Ces actions peuvent s'inscrire dans plusieurs disciplines comme les SVT, la géographie, l'EMC ou les langues. Elles permettent d'articuler pratiques concrètes et enseignements. Le label offre une dynamique collective, renforce la cohérence éducative et donne du sens à l'engagement. C'est aussi un moyen de valoriser l'image de l'établissement. Enfin, l'implication autour de l'alimentation, notamment la création d'habitudes alimentaires cohérentes qui répondent aux besoins des élèves, crée un impact direct sur le bien-être à l'école et favorise une mobilisation fédératrice.
- Enseignement à distance (cf protocole envoyé aux familles le mardi 15 avril 2025).
- En cas d'EAD, le lycée ne prêtera pas de matériel informatique aux élèves et/ou aux familles.
- En maternelle, les ateliers de robotiques s'adressent aux grandes sections en suivant une programmation précise ; les petites sections utilisent les tablettes dans le courant de l'année scolaire pour des ateliers de graphisme.

- L'adresse mail pour les parents représentants élus au Conseil d'école sera communiquée aux deux têtes de listes :
 1. Mme Stefany Baldiviezo Sanchez
 2. M. Miguel Maindana

Pour les adresses du Conseil d'établissement et de Conseil d'administration, se rapprocher des instances respectives.

- Sur le temps de classe, les enseignants ne peuvent avoir la disponibilité nécessaire pour vérifier leur boîte mail, en cas d'urgence mettre en copie le secrétariat du primaire qui se chargera de faire passer l'information. Les parents ne peuvent attendre de réponse de la part des enseignants et des personnels du lycée quel que soit le service, les week-end, vacances et jours fériés.
- Voyage à Sucre : la communication se fait par le biais des parents responsables de classe une fois par jour, en fin de journée. En ce qui concerne la responsabilité, au même titre que dans l'enceinte du lycée, les élèves sont sous la responsabilité des enseignants par extension du règlement intérieur en application dans l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé et l'ensemble des questions diverses traité, Mme Véronique Parra remercie les membres du Conseil d'école et lève la séance à 20h.

Les secrétaires de séance :

Mme Caroline Richard, enseignante.

Mme Lien Marie Merre, mère représentante élue suppléante

